

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports



Comité de la Haute-Marne

NOTE DE FRAIS D'ARBITRAGE NATIONAL

CLUB ORGANISATEUR:	<u>DATE :</u>										
NOM ET PRENOM DE L'ARBITE	<u>RE :</u>										
COMPETITIONS		INDEMNITES PAR JOURNEE			E	NOMBRE DE JOURNEE			TOTAL DES INDEMNITES (A)		
☐ CHAMPIONNAT REGIONAL ☐ CHAMPIONNATS REGIONAL DES CLUBS ☐ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ☐ CONCOURS REGIONAL			70€	X				=			
☐ COUPE DE France ☐ CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAL DES CLUBS ☐ CONCOURS DEPARTEMENTAL			60€	X				=			
CONCOURS EN NOMBRE DE PARTIES			50€	X				=			
DOMICILE DE L'ARBITRE LIEU		DE LA COMPETITION			DIST	TANCE (KM)	ALLER/RETOUR		+ FRAIS KM	TOTAL FRAIS (B)	
							X 0.	60€	=		
TOTAL FRAIS D'ARBITRAGE (A+B)			SIGNATURE DE L'ARI			L'ARBITRE	SIGNATUI		TURE DE L'	TURE DE L'ORGANISATEUR	